

### Les retraites (selon Bernard Friot) :

Selon ce qu'on sait du rapport Delevoeye, certaines catégories (les femmes par exemple) pourraient bénéficier des nouvelles dispositions, alors que d'autres seraient plutôt pénalisées (les enseignants par exemple).

De toutes façons, **Macron continuera le travail de sape entrepris il y a plus de 40 ans**, par les « réformes » successives du droit à la retraite : c'est-à-dire **la baisse des pensions et/ou l'allongement des années** nécessaires pour pouvoir la prendre.

Il serait malvenu, inefficace et, pour tout dire, signe d'une future défaite, de présenter cette nouvelle « réforme » comme accélérant, aggravant les anciennes dispositions, qui seraient un précieux acquis à défendre coûte que coûte.

Macron ne fait que chausser les mêmes bottes offertes par le patronat (depuis 1945 en fait) pour combattre les premières avancées révolutionnaires obtenues par la CGT et les ministres communistes de l'immédiate après-guerre.

**Capitalisation (10% en Europe, 3% en France) contre répartition, est également un faux débat** puisque toutes les régressions concédées l'ont été dans le cadre de la répartition ...

**La revendication, juste car offensive, doit être : la retraite à 100% du meilleur salaire** c'est-à-dire, le salaire continué, par opposition au salaire différé que représente la punchline : « J'ai cotisé, j'ai droit. ».

**Le retraité est un travailleur et non un « ancien » travailleur, marginalisé, mis au rebut de la société des « actifs. Le ou la retraité.e peut enfin choisir avec qui, comment et pour quoi il.elle veut produire de la valeur économique ; enfin libéré.e du chantage à/au l'emploi/chômage.**

Nous sommes producteurs tout au long de la vie, propriétaire d'une qualification personnelle et donc d'un salaire, indépendamment de nos activités, du poste de travail. A contrario la classe dirigeante nous considère comme des mineurs économiques, recevant une rétribution en fonction de la tâche assignée au bon vouloir de « l'employeur » ...

« Retraités libérés du travail, retraités utiles dans un bénévolat bienvenu contre le vieillissement, retraités bénéficiant à leur tour de la solidarité intergénérationnelle entre jeunes et vieux : voilà autant de propositions aliénées à la désastreuse pratique capitaliste du travail, qui fait de celui-ci une réalité extérieure aux personnes, lesquelles n'y ont accès que selon l'arbitraire des détenteurs du capital. Les retraités seraient ainsi définitivement, et légitimement, exclus du travail, et cette amputation est considérée comme une délivrance !

La prétendue « vieillesse » naît non pas de la fatalité de l'âge mais de l'amputation d'une part essentielle de la vie : la responsabilité économique.

Sauf raison de santé, quelqu'un qui est en responsabilité économique vit un temps sans âge et, quand il meurt, il n'est ni jeune ni vieux. » (in « **Le travail, enjeu des retraites** », Bernard Friot, 2019)

**Le problème n'est pas de nous libérer du travail mais de libérer le travail.**

### Quelques chiffres :

- 20 ans de retraite en moyenne en France.
- 67 ans : âge à partir duquel il n'y a plus de « décote ».
- 84 % taux de remplacement en 1930, 70 % actuellement (le taux de remplacement est le pourcentage de son ancien salaire que l'on perçoit une fois arrivé à la retraite).
- Le niveau des retraites est globalement le même dans le privé et dans le public.
- 1750 € : salaire médian, 2300 € salaire moyen : exigeons ce minimum dès 50 ans comme pension de retraite, avec un maximum de 5 000 €.
- Les femmes ont un salaire 25 % et une pension 40 % en moyenne inférieurs à celui des hommes.
- L'ascenseur social est une vaste fumisterie : seuls 5 % des enfants d'ouvriers deviennent cadres.
- On parle de « dépenses » de santé et de « production » de voitures : inversion sémantique aliénée ...
- En France, 1/3 de la production alimentaire est jetée ... problème : dans le monde, on produit assez pour nourrir 12 milliards d'êtres humains, alors que nous sommes 8 milliards et qu'un milliard meurt de faim ... cette richesse absurdement créée via du travail mort (via les machines) doit cesser. Au contraire, de nouvelles valeurs monétaires reconnaissant du travail vivant devra être étendu. Un bon exemple est celui de la reconnaissance de la production de soin autrefois assurés par des bonnes sœurs via la charité maintenant réputée comme étant du travail avec un personnel qualifié qui a droit à du salaire.

### Slogans pour le 5/12 :

- **Retraite à 100 % du meilleur salaire**
- **Intégration de l'AGIRC et de l'ARCCO au régime général de Sécurité sociale**
- **Augmentation du taux de cotisation patronale (gelé depuis 1967 afin de saboter ce système insubmersible...)**
- **Je ne veux pas mourir vieux, je veux mourir sans âge et, pour ça, je veux être reconnu comme producteur jusqu'à ma mort.**